



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

HONORAIRES TTC *1

▶ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	8% du loyer mensuel charges comprises
▶ Locaux meublés	10% du loyer mensuel charges comprises
▶ Locaux commerciaux	12% du loyer mensuel
▶ Locaux professionnels	12% du loyer mensuel
▶ Locations saisonnières	20% du loyer charge bailleur
▶ Biens ruraux	12% du loyer mensuel
▶ Terrains	12% du loyer mensuel
▶ Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt...)	12 % du loyer mensuel charges comprises
▶ Immeubles entiers	10% du loyer total
▶ Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	4% du loyer mensuel charges comprises
▶ Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance...)	Sur demande et devis Consultez notre catalogue détaillé

LOCATIONS ACCESSOIRES À LA GESTION

HONORAIRES TTC *1

▶ Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)		
- entremise et négociation	6% du loyer annuel HC	Bailleur
- visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail ²	10€/m ² 10€/m ²	Bailleur Locataire
- état des lieux location vide ²	3€/m ² 3€/m ²	Bailleur Locataire
- état des lieux location meublée ²	3€/m ² 3€/m ²	Bailleur Locataire
▶ Locaux de droit commun		
- négociation	12% du loyer annuel HC	Bailleur et Locataire
- état des lieux	Inclus	
- rédaction de bail	Inclus	
▶ Locaux commerciaux		
- négociation	12% du loyer annuel HC	Bailleur et Locataire
- état des lieux	Inclus	
- rédaction de bail	Inclus	
▶ Locaux professionnels		
- négociation	12% du loyer annuel HC	Bailleur et Locataire
- état des lieux	Inclus	
- rédaction de bail	Inclus	
▶ Locations saisonnières		
- négociation	20% du loyer	bailleur
- état des lieux	Inclus	
- rédaction de bail	Inclus	
- taxe de séjour	Au réel, voir CDC Ile de ré	Locataire
▶ Biens ruraux		
- négociation	12% du loyer annuel HC	Bailleur et Locataire
- état des lieux	Inclus	
- rédaction de bail	Inclus	
▶ Terrains	12% du loyer annuel HC	Bailleur et Locataire
▶ Autres locaux (garage, entrepôt...)	12% du loyer annuel HC	Bailleur et Locataire

Nom commercial et dénomination sociale de l'entreprise suivie de sa forme juridique, montant du capital social, numéro SIREN/SIRET suivi de « RCS » et ville d'immatriculation, numéro, lieu de délivrance de la carte professionnelle et activité exercée, nom et adresse du garant.
En cas de liens de nature capitalistique et/ou juridique avec des banques ou sociétés financières, le mentionner et préciser le(s) nom(s) de cet(ces) établissement(s).
N° d'enregistrement Orias :

Artémis AC, Eurl, capital 5000 €, dont le siège social est situé - 3 bis rue des Caillotières - 17630 La Flotte
Numéro de SIREN 523 796 803 au RCS La Rochelle

Titulaire carte professionnelle
N° CPI 1702 2018 000 029 680
délivrée le 31/05/2024 par la Chambre de Commerce et d'Industrie La Rochelle, située 21 chemin du Prieuré, 17 000 La Rochelle

Carte portant la mention "transaction sur immeubles et fonds de commerce" et "Gestion immobilière"

Garantie par Galian, 89 rue de la Boétie, 75008 Paris pour un montant de 120 000 € T et 760 000 € G
Contrat couvrant la zone France

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

^{1/} Indiquer l'assiette et le taux, ou le montant, TVA au taux en vigueur de 20 % incluse. ^{2/} Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.